



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2017

Information réglementée | Avril 2017



Assemblée Générale Extraordinaire

Le mardi 4 avril 2017 l'assemblée générale extraordinaire du groupe *SIPEF* a eu lieu.

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital en espèces avec droit de souscription préférentielle statutaire des actionnaires
2. Répartition des primes d'émission
3. Composition et compétences du 'comité de placement'
4. Modification des statuts sous condition suspensive.

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés.

Cette déclaration ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à émettre les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans la présente, et aucune offre des valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans ce qui précède n'aura lieu dans les juridictions dans lesquelles une telle offre serait illégale avant l'enregistrement, l'exemption de l'enregistrement ou la qualification en vertu de la législation en matière de valeurs mobilières d'une telle juridiction. Les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans la présente ne peuvent pas être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement auprès de la United States Securities and Exchange Commission ou une dispense des obligations d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. La Société et les entreprises qui lui sont affiliées n'ont pas enregistré une quelconque partie d'une quelconque offre aux États-Unis d'Amérique et n'ont aucune intention de le faire, et n'ont fait aucune offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique et n'ont aucune intention de le faire.

Toute offre de valeurs mobilières sera effectuée au moyen d'un document d'offre qui comprendra des informations détaillées à propos de la Société. Cette déclaration n'est pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/EC du Parlement Européen et du Conseil de l'Union européenne du 4 novembre 2003, tel que modifié et tel que mis en œuvre par les États membres respectifs de l'Espace Economique européen (la Directive Prospectus). Un prospectus sera publié qui, si et lorsqu'il sera publié, sera disponible, entre autres auprès de la Société. Les investisseurs ne peuvent souscrire à aucune des valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans cette déclaration, sauf sur base des informations reprises dans le prospectus.

Toutes les informations pertinentes relatives à l'assemblée générale extraordinaire sont disponibles sur www.sipef.com (section "investors").

Schoten, le 4 avril 2017

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

F. Van Hoydonck,
administrateur délégué
(mobile +32 478 92 92 82)

J. Nelis,
chief financial officer

Tel.: +32 3 641 97 00
Fax : +32 3 646 57 05

finance@sipef.com
www.sipef.com
(section "investors")



SIPEF est une société agro-industrielle belge cotée sur Euronext Bruxelles. La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises tropicales qu'elle gère et exploite. Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières de base, principalement de l'huile de palme. Les investissements sont généralement à long terme dans des pays en développement.